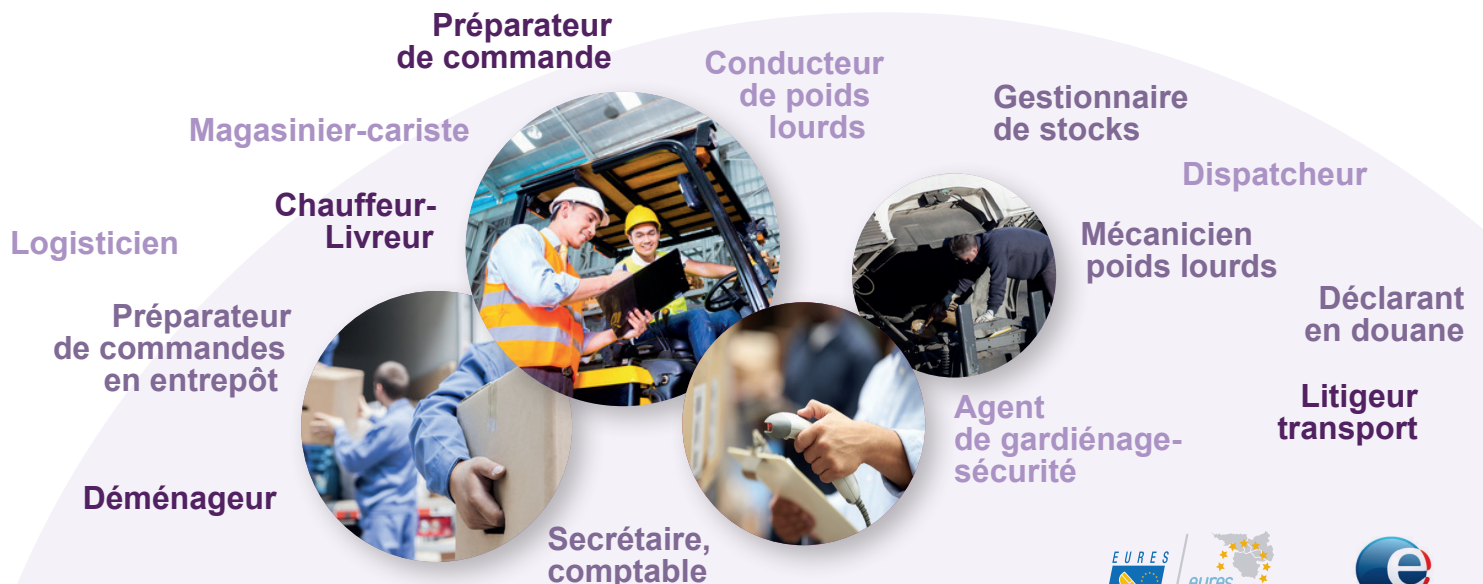


# LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT- ENTREPOSAGE AU LUXEMBOURG

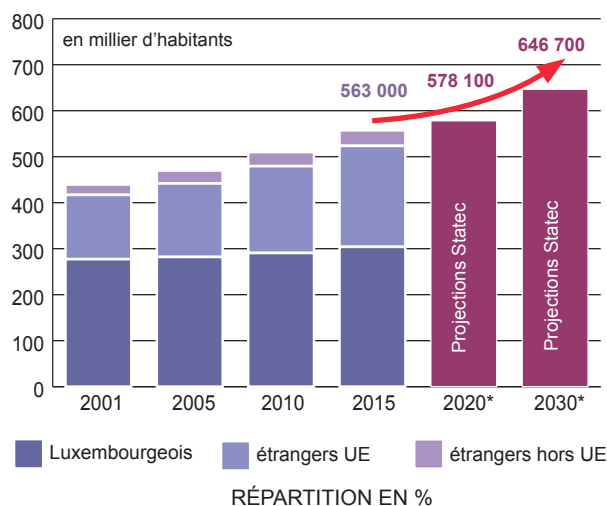
## UNE PALETTE ÉTENDUE D'EMPLOIS PROPOSÉS DANS LE TRANSPORT-ENTREPOSAGE

Les professions du transport et de l'entreposage sont diversifiées<sup>1</sup>:

- Certaines, directement liées au domaine d'activité premier de l'entreprise, constituent le cœur de métier : préparateur de commandes, emballeur, magasinier-cariste, déménageur, conducteur de poids lourds, livreur, gestionnaire de stocks, dispatcheur, gestionnaire de parcs de véhicules, responsable de la chaîne logistique, affréteur...
- D'autres ont fait leur apparition avec l'intégration ou la ré-internalisation de services annexes à l'entreposage et au transport proprement dits : mécanicien poids lourds, agent de gardiennage-sécurité, déclarant en douane, litigeur transport...
- D'autres encore renvoient aux fonctions transversales des entreprises : secrétaire, comptable, employé aux ressources humaines, au marketing-vente, informaticien réseau...



# UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES ET AUX ACTIVITÉS D'ENTREPOSAGE AU LUXEMBOURG



## FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE AU LUXEMBOURG

En dehors du phénomène frontalier, le Luxembourg est un pays attractif pour un nombre toujours croissant d'immigrants.

En près de quinze ans, la population totale est passée de 439 500 personnes à 563 000 personnes<sup>2</sup>, soit une hausse de 28 %.

Les prévisions du Statec indiquent que la population totale devrait atteindre les 578 100 personnes en 2020 ; 646 700 personnes en 2030<sup>3</sup>.

Cette hausse de la population s'accompagne d'une **densification des échanges économiques**, avec leur corollaire en terme de transports et entreposage de marchandises destinées soit à des entreprises, soit à des clients finaux.

De plus, ces dernières années, **certaines innovations technologiques ont profondément modifié les pratiques d'achat** et impacté le secteur du transport. Depuis que les acheteurs peuvent commander leurs produits n'importe où dans le monde via Internet et se les faire livrer, leurs exigences se sont accrues : ils attendent un service fiable, réalisé dans un délai toujours plus court, et des possibilités de livraison sur rendez-vous.

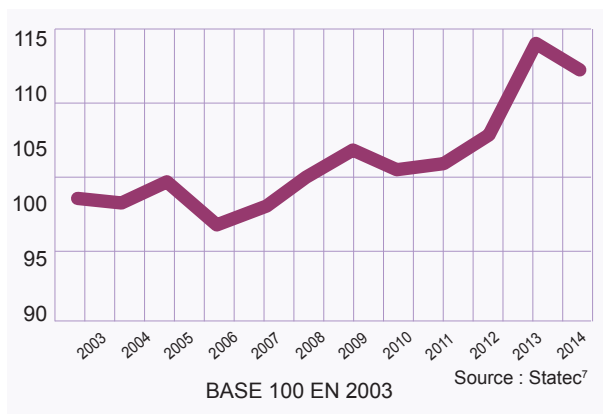
Ces exigences des acheteurs obligent les prestataires du transport à revoir le système d'acheminement et les pratiques de stockage et de distribution des marchandises. L'organisation en étoile (en hub and spoke) d'abord expérimentée dans le transport aérien puis maritime, tend dorénavant à se généraliser au transport terrestre. Les flux de marchandises sont orientés vers un point de connexion central auquel sont reliées toutes les destinations périphériques.

Le transfert de marchandises par route reste toutefois important en raison des acheminements inter-hubs et des dessertes finales qui permettent d'amener les marchandises jusqu'à la porte de leurs ultimes destinataires.

Ces mutations obligent les entreprises du secteur d'activité à ajouter au transport lui-même tout un éventail de services annexes, à l'instar de ce qu'ont déjà réalisé les grands intégrateurs : opérations de dédouanement, livraison express, suivi à distance de l'évolution de l'acheminement...

Les métiers du transport entreposage ne se limitent donc plus à la seule manipulation de palettes et au transport des produits. L'essor des emplois tertiaires est indéniable.

## DES ENTREPRISES DU TRANSPORT-ENTREPOSAGE PLUTÔT DE GRANDE TAILLE ET LOCALISÉES À PROXIMITÉ DES ZONES FRONTALIÈRES



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AU LUXEMBOURG

On compte 1297 entreprises du transport-entreposage au Luxembourg<sup>4</sup> en 2016.

17% d'entre elles emploient plus de 20 salariés (contre seulement 7% pour l'ensemble des entreprises luxembourgeoises).

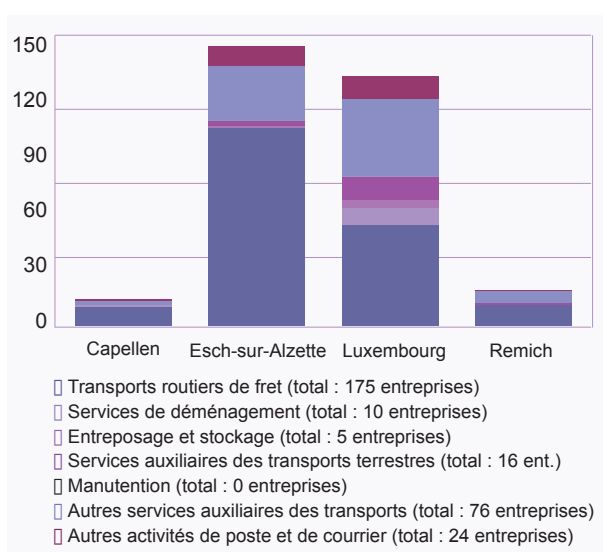
Plus de la moitié des entreprises du

transport-entreposage (soit 678 unités) se concentrent sur les activités de :

- transports routiers de fret (419 entreprises),
- services de déménagement (20 entreprises)
- entreposage et stockage (9 entreprises)
- services auxiliaires des transports (23 entreprises)
- manutention (5 entreprises)
- et activités de poste et courrier (63 entreprises).

Dans la suite de la présente fiche, les informations couvriront un périmètre restreint aux 6 types d'activité susmentionnés. Les activités de transport ferroviaire et urbain de voyageurs, et tous les transports par eau et par avion de personnes ou de marchandises ne seront pas pris en considération. En effet, ces activités, moins denses en terme d'entreprises implantées au Luxembourg, offrent des conditions d'embauche particulières moins accessibles à des travailleurs frontaliers.

Retrouvez toutes les notes en fin de document.



### 306 ENTREPRISES SUR 678 SONT INSTALLÉES DANS LES CANTONS PROCHES DE LA FRANCE

Les zones proches de la frontière française constituent des sites privilégiés pour l'implantation des entreprises du transport-entreposage.

Les deux cantons de Esch-sur-Alzette et de Luxembourg accueillent à eux seuls respectivement 144 et 129 entreprises entrant dans le champ considéré.

Remich et Capellen sont loin derrière avec toutefois encore respectivement 19 et 14 entreprises du secteur d'activité.

## COMPÉTENCES CLÉS RECHERCHÉES PAR LES ENTREPRISES DU TRANSPORT-ENTREPOSAGE

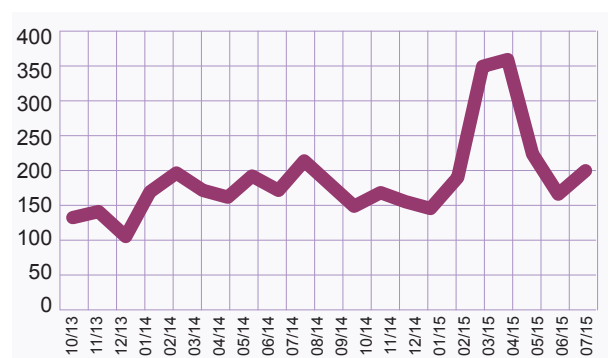
Parmi les emplois “cœur de métier”, la proportion de postes peu qualifiés ou de premier niveau de qualification est encore importante. Il s’agit des postes de magasinier, préparateur de commandes, emballeur, déménageur, etc. La plupart de ces postes sont accessibles à des travailleurs sans diplôme ou sans expérience, mais pas sans aptitude : ainsi, l’emploi de déménageur nécessite d’être solide physiquement, habile et soigneux.

L’emploi de magasinier-cariste, accessible pour sa part aux détenteurs du Certificat d’Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) exigé pour l’usage de chariots élévateurs, suppose lui aussi une certaine résistance physique car l’on travaille souvent debout en entrepôt ou en extérieur sur des quais de déchargement.

Les postes de conducteur routier sont impérativement qualifiés (voir zoom sur ce métier ci-dessous), de même que les emplois d’encadrement (agents de transit, commerciaux, cadres de services techniques...).

Tous les emplois du transport-entreposage ont en commun de dépendre de la logique opérationnelle mise en œuvre dans l’entreprise employeuse.

Or, cette logique opérationnelle vise avant tout à répondre à **des impératifs d’identification et de suivi des flux de marchandises tout au long de leur transfert, de protection des marchandises transportées et de respect des délais de livraison**. C’est pourquoi les entreprises du transport-entreposage poursuivent constamment leur modernisation pour améliorer leurs performances et tendent à augmenter leurs exigences en matière de recrutement de personnel.



### NOMBRE D'EMPLOIS “CŒUR DE MÉTIER”<sup>5</sup> DÉCLARÉS VACANTS PAR LES EMPLOYEURS AU LUXEMBOURG

Chaque mois, les services de l’ADEM (Agence pour le Développement De l’Emploi, équivalent de Pôle Emploi pour le Luxembourg) enregistrent un grand nombre d’offres d’emploi dans le domaine du transport et de la logistique.

Si l’on excepte le pic particulièrement élevé des mois de février et mars 2015, le volume moyen d’offres d’emploi déclaré vacant chaque mois est d’environ 168 postes<sup>6</sup>.

Tout au long de la chaîne logistique, les employeurs attendent de leurs salariés qu’ils intègrent les impératifs de synchronisation de l’ensemble des moyens mis en œuvre pour garantir des délais courts et des livraisons aux horaires prévus, en particulier lorsqu’ils participent à la gestion à flux tendus de leurs clients. Cela suppose de la part des personnels maîtrise des technologies y compris numériques (GPS, portables, appareils de tracing par satellite), vigilance, rapidité, flexibilité, polyvalence, capacité à exploiter les données transmises en temps réel via des chaînes informatiques complètes...

Retrouvez  
toutes  
les notes  
en fin de  
document.



## ZOOM SUR L'EMPLOI DE CONDUCTEUR ROUTIER

Comme en France, l'emploi de conducteur routier est réglementé au Luxembourg. Il n'est accessible qu'aux travailleurs présentant les qualifications requises (permis et certificats de formation)<sup>7</sup>.

Tous les conducteurs professionnels de poids lourds (permis des catégories C1, C1+E, C ou C+E) doivent suivre une formation initiale et sont soumis à la formation continue.<sup>8</sup>

Même lorsqu'ils travaillent à l'international, les conducteurs routiers circulent surtout dans les pays limitrophes au sein de la région Sarre-Lor-Lux. Le retour à la base est quasi systématique pour le weekend. Ce qui n'exclut pas la réalisation d'heures supplémentaires majorées sur le plan salarial. Le salaire est en effet défini par une convention collective respectée par les employeurs du secteur.

La dynamique du secteur s'accompagne d'une certaine fluidité du marché du travail. Le recrutement de conducteurs routiers ne semble pas faire problème ; cependant, les entreprises luxembourgeoises recherchent de « bons » conducteurs, c'est-à-dire des conducteurs qui :

- maîtrisent parfaitement leur véhicule,
- en minimisent l'usure et préviennent les dysfonctionnements,
- optimisent la consommation de carburant (éco-conduite),
- assurent les chargements et déchargements dans le respect des consignes de sécurité,
- connaissent l'environnement social et la réglementation afférente au transport de marchandises,
- préviennent les risques physiques pour eux-mêmes et pour autrui (avec une forte sensibilité aux risques de la route)
- et contribuent à valoriser l'image de l'entreprise qui les emploie.

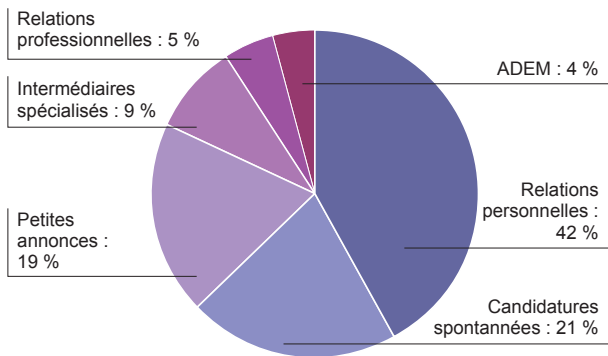
Retrouvez toutes les notes en fin de document.

## DIVERSIFIER LES STRATÉGIES DE RECHERCHE D'EMPLOI : UN IMPÉRATIF FACE AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DES EMPLOYEURS

Les candidats issus de France ont toutes leurs chances de trouver un emploi dans les métiers du transport-logistique. Mais ils doivent avoir conscience que **les employeurs luxembourgeois multiplient les canaux** pour recruter : ils recourent aux petites annonces, aux services des intermédiaires de l'emploi (ADEM, agences d'intérim), aux candidatures spontanées de personnes expérimentées... Ils sollicitent également de plus en plus souvent leurs proches, en particulier leurs propres salariés, pour les aider à trouver les profils souhaités, notamment pour les postes un peu moins qualifiés<sup>9</sup>.

Grâce à un meilleur ciblage, ce système permet aux entreprises de recruter plus rapidement que lorsque l'offre est diffusée par les journaux ou les sites Internet.





## PART D'UTILISATION DE CHAQUE CANAL LORSQU'UN SEUL CANAL DE PROSPECTION EST ACTIVÉ

RÉPARTITION EN %

Lorsque les entreprises n'utilisent qu'un seul canal de recrutement, c'est de façon tout à fait privilégiée celui de la mobilisation de leur réseau de

relations personnelles puis celui d'une exploitation des candidatures spontanées déjà reçues. Elles ne passent par les annonces que dans 19% des cas. Certaines offres d'emploi sont donc **invisibles dans la presse ou sur Internet**<sup>10</sup>.

## LES SITES À CONSULTER POUR LES OFFRES D'EMPLOI DANS LE TRANSPORT LOGISTIQUE

### SITES GÉNÉRAUX

[www.jobs.lu/](http://www.jobs.lu/)  
[www.monster.lu/](http://www.monster.lu/)  
[www.jobluxembourg.lu/](http://www.jobluxembourg.lu/)  
[www.lessentiel.lu/fr/emploi/](http://www.lessentiel.lu/fr/emploi/)  
[www.manpower.lu/](http://www.manpower.lu/)  
[www.moovijob.com/](http://www.moovijob.com/)  
[www.jobijoba.com/](http://www.jobijoba.com/)  
[www.optioncarriere.com/](http://www.optioncarriere.com/)  
<http://www.hays.lu/>

### RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS

[www.linkedin.com](http://www.linkedin.com)  
[www.viadeo.com](http://www.viadeo.com)

## LES SITES À CONSULTER POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TRANSPORT LOGISTIQUE AU LUXEMBOURG

### SITES SPÉCIALISÉS

[www.groupement-transport.lu/](http://www.groupement-transport.lu/)  
<http://transport-routier.europages.fr/entreprises/Luxembourg/resultats.html>  
[www.mt.public.lu/](http://www.mt.public.lu/)  
[www.chambre-expert.lu/](http://www.chambre-expert.lu/)  
[www.ogbl.lu/syndicat-transport/](http://www.ogbl.lu/syndicat-transport/)

## AFIN DE CIBLER VOS ENTREPRISES, VOUS POUVEZ UTILISER LE "RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES"

Mis à jour chaque année par le STATEC, ce répertoire est disponible en téléchargement à l'adresse Internet suivante : <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/entreprises/repertoire-entreprises/fascicule-1/index.html>

Dans l'édition de janvier 2015, les coordonnées des entreprises luxembourgeoises du Transport-Logistique se trouvent, en référence au fichier numérique (format PDF) :

- Transports routiers de fret : pages 235 à 241
- Services de déménagement : page 241
- Entreposage et stockage : page 247
- Services auxiliaires des transports terrestres : page 247
- Manutention : page 247
- Autres services auxiliaires des transports : pages 247 à 250
- Autres activités de poste et de courrier : pages 250 à 251



### Les conseils de votre Conseiller EURES

- ✓ Ouvrez votre recherche d'emploi en utilisant tous les canaux possibles pour entrer en contact avec un employeur potentiel
- ✓ Prospectez également le marché français.

## Votre Conseiller EURES vous aide à affiner votre recherche d'emploi dans l'annuaire EDITUS

L'annuaire en ligne [www.editus.lu](http://www.editus.lu) permet d'accéder à un grand nombre d'entreprises.

Pour une recherche plus efficace, tenez compte de vos contraintes de localisation de l'emploi et du type d'activité qui vous intéresse.

✓ Sélectionnez les localités souhaitées avant de lancer votre requête. Les communes les plus proches de la frontière française sont situées dans les cantons de

Capellen, Esch-sur-Alzette, Luxembourg et Remich.

✓ Indiquez l'activité ciblée en vous aidant de la liste des catégories définies par Editus : Transport de marchandise. 288 professionnels du transport routier sont présents dans l'annuaire en octobre 2015.

**Nota bene :** cette catégorisation ne rend pas en compte des débouchés potentiels dans toutes les entreprises dotées d'un service de livraison interne.

✓ Contactez l'employeur et gardez trace de votre recherche d'emploi afin de ne pas démarcher plusieurs fois le même employeur (une même entreprise peut être répertoriée dans plusieurs catégories).



### NOTES

<sup>1</sup> Pour découvrir les emplois types du secteur du transport-entreposage, voir le site Internet du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse : <http://www.cidj.com>

<sup>2</sup> Source : Site Internet du STATEC qui présente de nombreuses statistiques détaillées : <http://www.statistiques.public.lu>

<sup>3</sup> Source : STATEC, "Projections socio-économiques 2010-2060", Bulletin du Statec n° 5/2010 paru du 26/10/2010, accessible sur le site Internet du Statec.

<sup>4</sup> Source : STATEC, "Répertoire systématique. Les entreprises luxembourgeoises", octobre 2014, ISBN 978-2-87988-119-5

<sup>5</sup> Dans la nomenclature utilisée par l'ADEM, il s'agit de postes de : magasinage, manutention de charges et déménagement ; organisation de la circulation des marchandises ; encadrement en logistique ; personnel navigant et sédentaire des transports

aérien, maritime et fluvial ; personnel de conduite du transport routier ; personnel navigant du transport terrestre ; personnel sédentaire du transport ferroviaire et réseau filo guidé.

<sup>6</sup> Mode de calcul : nombre d'offres d'emploi déclarées à l'ADEM d'octobre 2013 à juin 2015 dans le domaine du transport /logistique (exception des offres février et mars 2015) divisé par 19 mois.

<sup>7</sup> Bases légales relatives à la qualification initiale et continue des conducteurs de poids lourds :  
 □ Loi du juin 2009 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routés affectés aux transports de marchandises (...);  
 □ Loi du 16 mars 2012 modifiant la loi du 5 juin 2009 précitée ;  
 □ Règlement grand-ducal du 2 octobre 2009 relatif aux matières enseignées dans le cadre de la qualification initiale et de la formation continue des conducteurs de certains véhicules routés affectés aux transports de marchandises (...);

□ Règlement grand-ducal du 13 avril 2012 modifiant le règlement grand-ducal du 2 octobre 2009 précité

<sup>8</sup> Les conducteurs professionnels titulaires d'un permis de conduire des catégories C1, C1+E, C ou C+E délivré avant le 10 août 2009 sont dispensés de suivre la qualification initiale (accélérée) mais doivent suivre obligatoirement la formation continue, et cela avant le 10 septembre 2016. Pour plus de renseignements, s'adresser au Centre de formation pour conducteurs : arc d'activités économiques, L-4984 SANEM.

<sup>9</sup> Source : "La visibilité des offres d'emploi au Luxembourg", Laetitia HAURET, CEPS INSTEAD, Revue Population et emploi n° 46 de décembre 2009

<sup>10</sup> Anne-Sophie GENEVOIS, "La prospection des candidats dans les processus de recrutement : les canaux utilisés par les entreprises", Revue "Les cahiers du CEPS/ INSTEAD", n° 2010-22, octobre 2010